

République française COTE D'OR Commune de CRÉANCEY 21320 CRÉANCEY Téléphone: 03 80 90 89 28 Télécopie: 03 80 90 89 71 e-mail : mairie.creancey@orange.fr	<h1 style="margin: 0;">DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL</h1>	D2019-04
---	---	-----------------

SEANCE DU 21 MARS 2019

NOMBRE DE MEMBRES			Le 21 mars 2019 à 20 heures 30, les membres du Conseil municipal de CRÉANCEY, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Jocelyn CHAPOTOT, Maire Etaient présents: CHAPOTOT Jocelyn, GIRARD François , LUCOTTE Jean-Marc, CHOPIN René, QUIGNARD Jean-Pierre, BELORGEY Fabien, CORNESSE Jean-Pierre, DESBOIS Charline, GIRARDIN Carine , MANIÈRE DRZAZGA Eliane, MAURICE Roseline, MENETRIER Adrien, MORTIER Céline, PAUVERT Yohan, PAJOT Marc . Procuration : GIRARD François à LUCOTTE Jean-Marc Absents : PAJOT Marc, GIRARDIN Carine Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer. Secrétaire: MORTIER Céline
Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	
15	15	12	
Date de la convocation 11/03/2019 Date d'affichage 22/03/2019			

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

- APPROUVE le Compte Administratif 2018 de la commune présenté par le Maire, Jocelyn CHAPOTOT, qui n'a pas participé au vote, qui a quitté la salle lors du délibéré et a été remplacé par le 2^{ème} adjoint, Jean-Marc LUCOTTE.

SECTION FONCTIONNEMENT		SECTION INVESTISSEMENT	
Recettes	386 031.85	Recettes	650 823.55
Dépenses	320 277.27	Dépenses	443 954.47
Excédent 2017	0.00	Déficit 2017	-225 726.44
TOTAL	65 754.58	TOTAL	-18 857.36
EXCEDENT TOTAL du Compte Administratif 2018			46 897.22

Acte rendu exécutoire après transmission en
Sous-Préfecture de Beaune, et publication.



Le Maire,
Jocelyn CHAPOTOT